

naturaliste de Paris, d'avoir " refusé " le cèdre (*Thuja occidentalis, L.*) à la province de Québec.

Nous venons de recevoir à ce sujet une lettre de M. Combes, que nous allons, avec le plus grand plaisir, communiquer à nos lecteurs. Nous sommes heureux que le retard de la présente livraison nous permette de publier tout de suite la rectification demandée.

Nos confrères de la *Vérité*, du *Courrier du Canada*, de l'*Événement*, de Québec (et peut-être aussi de la *Minerve*, de Montréal : nous ne nous rappelons plus bien), qui ont reproduit notre article du mois d'août, voudront-ils aussi faire connaître à leur public la louable rectification de M. Combes ?

C'est le premier cas, à notre connaissance, d'un auteur européen qui tient compte des observations par lesquelles, assez fréquemment, notre presse signale les inexactitudes que l'on publie trop souvent en France sur les choses d'Amérique.

Paris, le 27 octobre 1897.

Monsieur l'abbé,

La rédaction du *Cosmos* me communique le No d'août 1897 du *Naturaliste canadien*, dans lequel, entre autres " erreurs d'outre-mer," est signalée celle que j'ai commise en donnant le 45<sup>e</sup> parallèle comme limite septentrionale de l'aire d'habitat du *Thuja d'occident*.

L'erreur matérielle est évidente. Mais l'énormité même de cette erreur aurait dû donner à soupçonner à votre collaborateur qu'il y avait peut-être là une simple faute de transcription.

Et tel est, en effet, le cas. Que celui à qui pareille mésaventure n'est jamais arrivée me jette la première pierre !

C'est 48<sup>e</sup> parallèle qu'il faut lire ; et ce renseignement, je l'ai puisé, à Québec même, sur une carte forestière du ministère, où il vous sera aisé de le vérifier.

J'ai parcouru le Canada, depuis Toronto et Ottawa jusqu'à Rimouski et aux Sept-Iles,—sans compter Anticosti,—et j'y ai vu partout le *Thuja d'occident*. J'avais d'ailleurs, au préalable, étudié la flore de ce pays, dans Michaux et dans la *Flore canadienne* de l'abbé Provancher, et je savais fort bien que le *Thuja d'occident* est indigène dans les provinces de Manitoba, d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, et dans la partie ouest de l'île du Prince-Edouard. J'étais donc fort loin de soupçonner l'erreur colossale dont me rendait responsable mon article, et c'est le *Naturaliste canadien* qui me l'a fait apercevoir,—cruellement ! Je ne l'en remercie pas moins, puisqu'il m'a permis de la réparer.

J'ose espérer, monsieur l'abbé, que vous voudrez bien faire part de cette rectification à vos lecteurs, et m'en aviser